

Besançon, le 21 mars 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accusations portées contre le service de dermatologie : la réaction du CHU de Besançon

Comme le CHU l'a indiqué dans ses réponses adressées aux journalistes qui l'ont contacté ces dernières semaines, les conclusions de l'inspection diligentée par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté sur la pratique médicale et les conditions d'organisation et de fonctionnement du service de dermatologie sont imminentes puisque le rapport définitif doit être remis dans la semaine.

Le CHU s'est toujours astreint à respecter tant le devoir de réserve que le secret médical. Il est tenu par cette obligation, sur laquelle il est nécessaire d'insister et qui ne lui permet malheureusement pas de répondre aussi précisément qu'il le souhaiterait à certaines allégations erronées dont il a pris connaissance dans les médias ces dernières semaines.

Que leur diffusion, à l'initiative du Professeur Philippe Humbert, intervienne alors que la publication du rapport définitif de l'ARS est imminente, n'est pas un hasard. La Direction Générale du CHU, comme le Professeur Humbert, sont en effet en possession d'un rapport provisoire. Celui-ci contredit les thèses soutenues par ce médecin.

Face à ces mises en cause très violentes et inquiétantes pour les patients, le CHU souhaite, sans la moindre ambiguïté, les rassurer sur la qualité de la prise en charge par l'équipe du service de dermatologie.

Il doit être rappelé que lors de l'inspection menée par l'Agence Régionale de Santé et deux experts indépendants spécialistes de la dermatologie, en novembre 2015, suite aux dénonciations du Professeur Philippe Humbert, il a été conclu que toutes les décisions médicales ont été conformes aux données actuelles de la science et qu'aucun patient n'a subi de préjudice.

Contrairement à certaines affirmations, le CHU n'a reçu, à ce jour, aucune plainte de patients de dermatologie ayant trait à des prises en charge inadaptées en chimiothérapie.

L'équipe du service de dermatologie vit très difficilement ces accusations par un confrère. Dans ce contexte particulièrement éprouvant, elle continue toutefois à assurer avec beaucoup de professionnalisme la prise en charge des patients qu'elle accueille. Le CHU tient à réaffirmer son soutien à ces professionnels blessés par ces attaques infondées et violentes.

Sous réserve de la remise des conclusions de son rapport définitif par l'ARS cette semaine, le CHU organisera vendredi 24 mars une conférence de presse, pour faire la lumière sur les accusations mensongères portées par le Professeur Philippe Humbert et faire connaître les suites que l'établissement entend donner à cette polémique.

Contact presse

Pauline Bernard - Directrice coopérations, communication, secrétariat général
Tél. 03 81 21 90 20